

POUR VOS TAILLES DE HAIES, D'ARBUSTES
& DE BRANCHAGES

Faites le choix du broyage

- 1 Evitez la déchèterie, venez broyer vos végétaux (jusqu'à 10 cm de diamètre) avec l'aide de l'agent communal
- 2 Réutilisez votre broyat, pour pailler vos haies, arbustes...
- 3 Enrichissez le sol de votre jardin !



14h - 17h



VENDREDI 17 MAI



VAULX

Terrain de loisirs, à
côté du cimetière

09h - 12h



SAMEDI 18 MAI

Modalités

Gratuit et sur réservation !

Inscription obligatoire jusqu'au
mercredi 15 mai : accueil@vaulx74.fr
04 50 60 55 63



Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
Service prévention et valorisation des déchets
3, place de la Manufacture - BP 69 | 74152 RUMILLY
04 50 01 86 91 | dechets@rumilly-terredesavoie.fr

QUE FAIRE DE VOTRE BROyat ?

POUR PAILLER

Au pied des arbres, arbustes, haies, massifs de fleurs, potagers, arbres fruitiers. Pailler sur une terre nue, préalablement débarrassée des herbes indésirables. Etendre au sol le broyat en couche épaisse (au minimum 10 cm). Renouveler les apports.



POUR COMPOSTER

Le broyat de bois est utile au compost pour équilibrer avec les apports de déchets humides (cuisine).

POUR AMÉNAGER

Le broyat de bois peut être utilisé dans les potagers, dans les massifs ou pour aménager des allées de jardin. Il constitue un paillis esthétique.



LE THUYA / LE CYPRÈS

Arbustes à éviter : pousse rapide, allergène, substances toxiques...**toutefois leurs paillis ont un fort pouvoir herbicide.** Uniquement pour les plantations de plusieurs années ou les plantes de terre de bruyère (azalée, rhododendron, hortensia).

